

**Communication  
de Monsieur Michel BUR**

☉ ♦ ☾

**Séance du 7 décembre 2001**

☉ ♦ ☾

**Jeanne d'Arc et la Chapelle de Bermont**

**Recherche sur l'origine d'une possession de Bourgueil  
dans la haute vallée de la Meuse**

☉ ♦ ☾

**(X<sup>ème</sup> - XIII<sup>ème</sup> siècle)**

Comme l'écrit J. Délivré : «Il existe des lieux enveloppés de mystère, où nous éprouvons soudain le besoin de briser nos entraves pour nous épanouir à plus de lumière». <sup>1</sup> L'ermitage de Notre-Dame de Bermont, fréquenté par Jeanne d'Arc qui y venait en pèlerinage avec sa sœur et parfois quelques amies le samedi après-midi, est bien de ceux-là. Situé à quatre kilomètres de Domremy, sur le rebord de plateau dominant le cours de la Meuse de soixante cinq mètres environ, il a conservé la chapelle qu'a connue la Pucelle. Le chœur à chevet plat date du début du XIII<sup>ème</sup> siècle ; il est pourvu d'une piscine du XIV<sup>ème</sup>. Seule la fenêtre axiale a été refaite au début du XVI<sup>ème</sup>. Quand elle entrait, Jeanne s'avancait sous la poutre de gloire, dont seul le Christ en bois polychrome a été conservé. Elle déposait chandelles et guirlandes de fleurs devant la statue de la Vierge. Sculptée par un artiste local dans le chêne au XIV<sup>ème</sup> siècle, Notre-Dame, debout, légèrement déhanchée, est vêtue d'une robe rouge, d'un manteau bleu et d'un voile blanc. Sur son bras gauche, elle porte l'Enfant Jésus qui joue avec une colombe et, de sa main droite, elle tient un sceptre fleurdelisé. Sur sa tête au front bombé, aux joues rebondies et au menton pointu est posée une couronne. C'est devant

cette statue qu'au témoignage des enquêteurs de 1430 et de 1456, Jeanne d'Arc priait. Menacée par le vandalisme contemporain, elle a été remplacée dans la chapelle par une copie, l'original ayant été mis depuis peu en lieu sûr.

Si le site peut encore toucher le visiteur, que sait-on de son histoire ? Les documents sont rares et conduisent à formuler beaucoup d'hypothèses. Essayons cependant d'y voir clair.

C'est le mérite de Nicolas Tusch d'avoir attiré l'attention sur un document antérieur de trois quart de siècle à celui qui était considéré jusqu'à présent comme le plus ancien.<sup>2</sup> Il s'agit d'un acte par lequel Eudes de Vaudémont, évêque de Toul de 1193 à 1196, confirme à l'abbaye de Mureau le don que lui a fait Simon de Bourlémont, «quantum ad ipsum et ad heredes suos pertinerebat», du lieu de Bermont avec toutes ses dépendances en champs cultivés et incultes, en prés, en droits d'usage dans les bois et de pacage pour le gros et le menu bétail.<sup>3</sup> Ce don ne figure pas dans la bulle d'Alexandre III énumérant les possessions de l'abbaye en 1180.<sup>4</sup> Selon toute vraisemblance, il date des années 1180-1193. On notera au passage la formule restrictive : «pour autant que ce lieu leur appartenait, à lui, Simon, et à ses héritiers» symptomatique d'une situation quelque peu confuse.

Le document suivant, du 26 novembre 1263, est le plus connu. Guillaume, abbé de Bourgueil en Touraine, cède à l'hôpital de Gerbonvaux, que vient de fonder Geoffroi de Bourlémont, sa maison de Bermont «qui lui causait plus de frais qu'elle ne lui rapportait de bénéfices». En retour Geoffroi donne à l'abbé 70 livres de petits tournois qui lui permettront d'acheter une terre plus avantageuse pour sa communauté.<sup>5</sup> L'opération est apparemment très simple. Toutefois deux particularités doivent être relevées : D'une part Geoffroi paie à l'abbé Guillaume le prix de Bermont et d'autre part il n'est pas question de Mureau, à qui Simon, grand-père de Geoffroi, l'avait antérieurement donnée. En d'autres termes, il semble bien que Simon avait disposé d'un bien qui ne lui appartenait pas.

Peu après, et c'est le troisième document, en 1269 ou 1270, Jean de Joinville, sénéchal de Champagne, Pierre, seigneur de la Fauche, Jean, abbé de Mureau, et Garin, prieur des Dominicains de Toul, certifient qu'en leur présence les fils de Geoffroi de Bourlémont ont entériné les dons faits par leur père à Gerbonvaux, entre autres celui de la maison de Bermont avec ses dépendances.<sup>6</sup> De toute évidence, l'abbé de Mureau n'a pas élevé de protestation et a donc abandonné toute prétention sur la terre de Bermont.

Qu'en conclure, sinon que Bermont appartenait originellement à Bourgueil, que cette abbaye lointaine s'en était vue priver à la suite d'une usurpation commise par les premiers seigneurs de Bourlémont ou par leurs ancêtres de Brixey<sup>7</sup>, que vraisemblablement à l'approche de la mort Simon de Bourlémont avait pensé se mettre en règle avec sa conscience en se défaisant de cette terre en faveur de Mureau, établissement qu'il avait fondé avec son frère Pierre peu avant 1149. Ignorant le contexte, l'abbé de Mureau avait accepté le don, mais l'évêque de Toul, sollicité de confirmer la transaction, sans doute mieux averti des circonstances, a pris la précaution de préciser : «pour autant que ce bien lui appartenait, à lui Simon et à ses héritiers». A vrai dire la solution trouvée par Simon était élégante, puisque la terre de Bermont, enlevée à des Bénédictins inconnus dans la région et qui de toute évidence la négligeait, venait arrondir le domaine de pauvres Prémontrés, animés d'un esprit nouveau et susceptibles de la mieux exploiter.

Mais voilà que l'abbé de Bourgueil se réveille et revendique le bien usurpé. De fait périodiquement de grands administrateurs sont portés à la tête de communautés somnolentes. Ils entreprennent de remettre de l'ordre dans leurs affaires afin, bien souvent, de redresser leurs finances. C'est ainsi qu'au XII<sup>ème</sup> siècle Suger s'efforça durant tout son abbatiat de récupérer les biens de Saint-Denis en Lorraine, en particulier le prieuré de Salornnes, et qu'il réussit dans la vallée de la Sarre à faire rendre gorge au comte de Marimont.<sup>8</sup> Guillaume, abbé de Bourgueil au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, suit le même chemin. Il se soucie de reprendre Bermont. Les négociations traînent jusqu'en 1263. On trouve finalement un *gentleman's agreement* : Mureau renonce au bien mal acquis. Bourgueil se débarrasse de Bourmont au profit de l'hôpital de Gerbonvaux, mais Geoffroi de Bourlémont paie ce que ses ancêtres avaient volé. Avec l'indemnité de 70 livres de petits tournois, l'abbé Guillaume achètera près de Bourgueil un domaine plus facile à administrer. Ainsi s'effectue un regroupement des terres parfaitement rationnel et qui s'inscrit dans les préoccupations de tous les responsables monastiques de l'époque.

Pour autant, l'épisode «Bourlémont» est-il clos ? Pas tout à fait. Comme on a pu le remarquer, les trois chartes ne disent pas s'il existait une chapelle à Bermont. On peut le supposer(et l'archéologie le confirme), car le maître de l'hôpital s'oblige à déléguer sur place un frère pour remplacer le moine qui jusque là y vivait. Il faut se représenter la maison de Bermont comme l'un de ces innombrables petits prieurés bénédictins du XII<sup>ème</sup> siècle, composés exclusivement d'un *prior* et de son *socius* et destinés à assurer l'exploitation de domaines plus ou moins dispersés. Suger fut ainsi pendant treize ans *prior*, ou plus exactement dans le vocabulaire dyonisien, *prepositus* ou prévôt de Toury en Beauce.

A qui la chapelle de Bermont était-elle dédiée ? En 1595, une requête du maître de Gerbonvaux à l'official de Vaucouleurs indique que «ladicte chapelle (a été) fondée sous l'invocation de M<sup>r</sup> Saint-Thiébaud».<sup>9</sup> Mais cent cinquante ans auparavant, les témoins au procès en nullité de Jeanne d'Arc disent, comme on l'a vu plus haut, que celle-ci se rendait dans un édifice placé sous l'invocation de sainte Marie. Les arguments ne manquent pas pour conjecturer que la dédicace primitive est celle de la Vierge et que durant quelques siècles, par fidélité sans doute à la famille fondatrice de Gerbonvaux, elle s'est trouvée oblitérée par une dédicace plus récente à saint Thiébaud.

En effet le culte de saint Thibaud de Provins, canonisé en 1073, s'est diffusé en Champagne et en Lorraine après la translation de ses reliques à Sens, puis à Lagny sur-Marne, en 1078. Or, on constate qu'entre 1080 et 1120 environ, huit prieurés Saint-Thibaud furent créés dans la région au profit de Marmoutier, Cluny, Molesme, Saint-Hubert d'Ardenne, Saint-Mihiel, Luxeuil, et Saint-Mansuy de Toul par les seigneurs de Bazoches, Joinville, Château-Porcien, Méreville, Reynel, Bourmont, Clefmont et par les châtelains de Vitry, sans préjudice de ce que firent les comtes de Champagne Thibaud Ier, Hugues et Thibaud II près de Sens, à Provins, à Lagny (Saint-Thibaud-les-Vignes), à Château-Thierry et à Isle-Aumont près de Troyes.<sup>10</sup> Cette énumération montre que la diffusion du culte de saint Thibaud fut l'œuvre de familles qui, à un titre ou à un autre, fort obscur pour nous aujourd'hui, pouvaient se prétendre apparentées au nouveau bienheureux, lui-même lointain descendant des Rodolphiens de Bourgogne. Il s'agit donc à certains égards d'une sorte de réaction identitaire de l'aristocratie locale pressée de vénérer l'un des siens.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre comment, pour maquiller leur usurpation, les premiers Bourlémont ont essayé de substituer au culte de la Vierge, propre aux moines de Bourgueil, celui de saint Thibaud. Ils y réussirent presque, puisqu'aujourd'hui encore une source proche de la chapelle porte le nom de Fontaine Saint-Thiébaud.

Il reste à présent à expliquer comment la terre de Bermont devint la propriété d'une abbaye située à 430 km à vol d'oiseau. Une hypothèse l'emporte sur toutes les autres en probabilité. Le duc d'Alsace Gondoin, fondateur du monastère de Moûtier-Grandval (Münster Granfelden) dans le Jura Bernois, et qui paraît avoir laissé son nom à la localité de Gondrecourt, était abondamment possessionné entre la Marne et la Meuse, dans le *pagus* d'Ornois, mais aussi plus au sud dans le Bassigny et à l'est de la Meuse dans le *pagus* de Saintois. Il eut un fils, Leudin-Bodon, qui devint évêque de Toul, et une fille connue sous le nom de

Sainte-Salaberge.<sup>11</sup> Née à Meuse, non loin de la source de cette rivière, elle fonda à son tour deux abbayes de femmes, la première à Enfonvelle-sur-Apance aux confins de l'Austrasie et de la Bourgondie, et la seconde, quand elle eut été chassée d'Enfonvelle par de graves événements politiques et militaires, sur la colline de Laon.<sup>12</sup> A sa mort vers 670-679, elle légua à cette abbaye Notre-Dame et Saint-Jean de Laon ses immenses propriétés.<sup>13</sup>

De ce patrimoine, il est aujourd'hui difficile de se faire une idée, car l'abbaye laonnoise eut beaucoup de mal à en maintenir l'intégrité, même quand elle fut donnée en douaire aux reines de France. Au XII<sup>ème</sup> siècle, il n'en subsistait plus que des îlots, comme ceux que révèle un acte de Louis VI de 1136.<sup>14</sup> Le roi, qui a remplacé les moniales par des moines, se préoccupe de préserver ses propres droits et ceux que sa femme, la reine Adélaïde, tient de sa dot, c'est-à-dire de son douaire. Il énumère dans l'Ornois, autour de Gondrecourt une demi-douzaine de localités dépendantes du prieuré de Richécourt,<sup>15</sup> Mandres, Luméville, Horville, Bonnet, Houdelaincourt, Baudignécourt, Ormanson (cne de Saint-Joire), plus cinq autres dans le Bassigny et dans le Saintois, dont Vittel, que très probablement Salaberge elle-même avait partagé par moitié entre Remiremont (paroisse Saint-Remi) et Laon (paroisse Saint-Privat). Il est aussi question d'un Belmont, qui peut être identifié soit à Belmont-sur-Vair, soit à Belmont-les-Darney.<sup>16</sup>

On sait par ailleurs que le château construit par le comte de Champagne au XI<sup>ème</sup> siècle à Bourmont était situé sur une terre de Notre-Dame de Laon. Le seigneur, à qui le comte l'avait inféodé, fonda à proximité pour l'abbaye de Saint-Mihiel un prieuré dédié à saint Thibaud. L'abbesse de Laon en profita pour se manifester. Elle obtint la reconnaissance de ses droits éminents sous la forme d'un cens de deux sous.<sup>17</sup> D'autres vestiges se découvrent au hasard des dépouillements d'archives, par exemple à Buxières-sous-les-Côtes dans la seconde moitié du VII<sup>ème</sup> siècle ou encore au voisinage du fisc de Thonnance en 866.<sup>18</sup> Un pouillé du XVIII<sup>ème</sup> siècle révèle même que l'abbaye laonnoise possédait le domaine de Belrain en Verdunois, sur lequel le comte de Champagne fit également bâtir un château dans le premier tiers du XI<sup>ème</sup> siècle.<sup>19</sup> Enfin, il y a tout lieu de penser que l'alleu de Ligny-en-Barrois, dot d'Agnès, sœur du comte de Champagne Henri le Libéral et femme du comte de Bar Renaud II (1150-1170), appartenait à l'origine à Notre-Dame de Laon.<sup>20</sup>

L'ermitage de Bermont faisait-il partie des biens légués à cette abbaye par sainte Salaberge ou bien relevait-il du fisc royal de Tusey, sur lequel, au XI<sup>ème</sup> siècle également, le comte de Champagne Eudes II érigea con-

tre Toul la forteresse de Vaucouleurs ? Pour la suite de la démonstration, cette seconde hypothèse vaut la précédente, puisque Tusey, donné en douaire à la reine Ogive, femme de Charles le Simple, connut le même destin que le reste du patrimoine laonnois provenant de sainte Salaberge.<sup>21</sup> Toutefois, il est difficile de conjecturer à partir du simple fait qu'en 1341, lorsque le roi de France acheta aux Joinville la châtelainie de Vaucouleurs, celle-ci englobait Burey-la-Côte, village situé à 4 km au nord de Bermont<sup>22</sup>. On ignore en effet quelle était l'étendue du fisc de Tusey au X<sup>ème</sup> siècle.

Quoi qu'il en soit, Ogive, veuve de Charles le Simple et abbesse laïque de Notre-Dame de Laon, jouit d'un douaire comprenant, outre Tusey, tous les biens légués par Salaberge. Devenue veuve, Ogive se fit enlever et épouser, la quarantaine passée, par un jeune homme d'une vingtaine d'années son cadet, Herbert de Vermandois, que l'historiographie postérieurement qualifiera de Vieux. Le couple n'aura pas d'enfants, mais Herbert, devenu veuf à son tour, conservera le douaire de sa femme et le transmettra à sa mort vers 980-984 à ses neveux, spécialement à Eudes I<sup>er</sup>, comte de Tours, Blois, Chartres et Châteaudun.<sup>23</sup> Celui-ci avait une sœur, Emma, duchesse d'Aquitaine qui, lassée de la rusticité de son mari Guillaume Fierabras, trouva refuge avec son jeune fils Guillaume - le futur duc d'Aquitaine Guillaume V I<sup>ème</sup> Grand - chez son frère au château de Chinon. C'est elle qui fonda, à quelque distance de ce château familial, l'abbaye de Bourgueil. Il y a tout lieu de penser que c'est elle aussi qui, prenant sur ses biens venus d'Herbert, dota sa fondation du domaine de Bermont.<sup>24</sup>

Cependant rien ne permet de l'affirmer absolument car les archives de Bourgueil ont été détruites en grande partie par le feu.<sup>25</sup> Le cartulaire qui subsiste n'apporte aucun renseignement. Une bulle de Pascal II, confirmative des biens de l'abbaye en 1105, ignore Bermont, mais il convient de ne point s'en étonner, car souvent ce type de document est incomplet. Quant à l'église de *Bellomonte* signalée en 1103 dans une autre bulle de Silverstre II, reprise en 1200 par Innocent III, elle se situe dans le comté de Poitiers.

On écartera toute idée d'une donation récente de la part d'une famille de l'aristocratie meusienne -Gondrecourt ou Brixey- dont on voit mal comment elle aurait pu être en relation avec une abbaye tourangelle. De plus, une telle donation à un établissement lointain ne correspond pas aux habitudes du XI<sup>ème</sup> siècle. Certes on pourra toujours alléguer qu'au retour de Conques le comte de Champagne Thibaud I<sup>er</sup> (+1089) créa pour cette abbaye du Rouergue le prieuré Sainte-Foy de Coulommiers distant de 470 km à vol d'oiseau, et aussi que, revenant

de Compostelle par le même chemin, Otton-Frédéric et Conrad de Hohenstaufen fondèrent à leur tour en 1095 le prieuré de Sainte-Foy de Sélestat, à 550 km cette fois de la communauté qui «les avaient si bien reçus et les avaient grandement impressionnés par son zèle missionnaire». <sup>26</sup> Rien n'indique que Bourgueil ait joui du même prestige. Au reste il faut noter que Thibaud se brouilla bientôt avec Conques et qu'il prétendit reprendre l'église de Coulommiers pour la céder à l'abbaye voisine de Rebais. De même le comte Hilduin de Roucy, qui avait installé des moines de Marmoutier dans la chapelle de son château vers 1060, se ravisa et voulu, sans succès d'ailleurs, les remplacer par d'autres venus de l'abbaye toute proche de Saint-Thierry. <sup>27</sup> D'une manière générale, la période n'est pas favorable à la dispersion des domaines. Dans la crainte des usurpations, les bons administrateurs s'efforcent en toutes circonstances de regrouper leurs possessions comme le montre encore l'exemple suivant : vers 1037, Thibaud Ier, comte de Tours mais aussi de Champagne, avait donné à Marmoutier l'ancienne forêt fiscale de Jeugny non loin de Troyes. Les moines tourangeaux n'eurent de cesse, parce qu'elle était à environ 260 km, de l'échanger contre la terre d'Orchaise près de Blois, ce à quoi ils parvinrent dès avant 1060. <sup>28</sup>

Dans le dernier tiers du XI<sup>ème</sup> siècle, avec la réforme de l'église et l'apparition d'un monachisme conquérant, le climat change du tout au tout. Rompant la barrière que lui opposaient les évêques, Cluny fait irruption dans le nord de la France à partir de 1072. Marmoutier, sous l'impulsion d'abbés entreprenants, commence dès 1060 à fédérer nombre de prieurés dans un rayon de 320 km environ vers l'est, sans toutefois pénétrer en Lorraine. Bientôt des établissements, dont la spiritualité s'abreuve aux sources de l'érémisme et du cénobitisme des temps héroïques, Molesme d'abord et surtout Cîteaux, mais aussi la Grande-Chartreuse et, pour les femmes, Fontevault, regroupent autour de la maison-mère, selon la formule consacrée, de véritables empires. <sup>29</sup> Dans tout ce mouvement, il n'est jamais question de Bourgueil, que paraît épargner à la fois l'effervescence du nouveau et -ne lui faisons pas de procès- la léthargie dont sont créditées trop facilement les vieilles maisons.

En fait c'est dans le cadre de l'empire carolingien et de l'Europe post-carolingienne qu'il convient de replacer Bourgueil et sa lointaine possession de Bermont, quand une puissante aristocratie, largement possessionnée dans plusieurs royaumes à la fois, pouvait disposer en faveur d'un ou de plusieurs monastères d'origine familiale, de domaines parfois très éloignés, mais dont les productions paraissaient complémentaires. C'est ainsi que l'abbé Fulrad avait légué à Saint-Denis son héritage du Saulnois -pour le sel- et des Vosges pour les mines d'argent.

Quand les chanoines de Saint-Martin de Tours durent se replier devant les Normands en 867, ils trouvèrent refuge dans leur vignoble de Chablis, à 240 km de leur point de départ.<sup>30</sup> De leur côté les moines de Charroux tiraient du vin de leur domaine de Villedommange près de Reims.<sup>31</sup> Quel avantage offrait Bermont aux moines de Bourgueil, les archives ne le disent pas. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, l'abbé Guillaume ne cachera pas que ce domaine ne lui causait que des soucis, mais entre-temps il est possible qu'il ait procuré à ses prédécesseurs quelques substantiels avantages.

Un dernier fait va dans le sens qui vient d'être indiqué. En 992, saint Gérard, évêque de Toul, dédiait à la Vierge, à saint Etienne et tous les saints la collégiale édifiée par le duc Thierry I<sup>er</sup> de Lorraine (+1027) dans son château de Bar. Or très vite cette collégiale prit le nom de saint Maxe, c'est-à-dire de saint Maxime ou Mesme de Chinon.<sup>32</sup> Comment et par les soins de qui les reliques de ce saint tourangeau parvinrent-elles dans le sanctuaire barrois ? Il faut rappeler ici que le comte Eudes II de Blois et de Champagne (996-1037), neveu de la duchesse Emma, était par sa mère Berte de Bourgogne le cousin au premier degré de la duchesse Mathilde, belle-fille du duc Thierry et mère des deux héritières de la première dynastie lorraine, Béatrice et Sophie. Est-ce à titre de présent à sa cousine Mathilde qu'Eudes II fit transférer les reliques de Saint-Maxe à Bar ou bien n'est-ce pas plutôt à titre de palladium de son armée qu'Eudes II, quand il assiégea et prit le château de Bar en 1137, les y fit déposer et par la force des choses les y laissa. Toujours est-il que ces reliques constituent, elles aussi, un lien inattendu entre la Lorraine et Chinon.

La recherche offre des difficultés qu'il est impossible, sauf découverte heuristique, de surmonter. Néanmoins, si notre démarche n'est pas totalement dépourvue de vraisemblance -et il appartient à d'autres d'en juger-, elle débouche sur un horizon inattendu. Quand, dans la chapelle de l'ermitage, Jeanne d'Arc s'abîmait en prière devant la Vierge à l'Enfant, elle se trouvait déjà, d'une certaine manière fondée en histoire, dans le château de Chinon, où la duchesse Emma, bienfaitrice de Bourgueil, avait précédé de plus de quatre siècles le «gentil dauphin». Certes, Jeanne ignorait bien plus que nous le passé de Bermont, mais il est des coïncidences que l'historien, fort de son recul par rapport au passé, ne peut manquer de relever : Tout conspirait autour de Domremy pour orienter sa sensibilité de la «bonne Lorraine» vers le royaume des lys et ceux qui, au cours des siècles, l'avaient construit et défendu.

## Discussion

Très intéressé par les liens entre Bourgueil et Bermont, le Président adresse ses remerciements au conférencier et M. Larcen, qui a pu visiter la chapelle en compagnie de M. Delivré, évoque le mystère des lieux : une fresque surprenante, représentant en orante une femme, en armure peut-être, plutôt en habit de damoiseau, Jeanne vraisemblablement, malgré ses cheveux blonds. Il apporte deux précisions : l'une sur les possessions de Saint-Denis et les relations avec Sainte-Glossinde (Laître est en effet rattaché à Saint-Denis) ; l'autre sur la parenté, à vérifier, entre les sires de Joinville et de Boulémont. Madame de Rohan-Chabot et M. Bur confirment cette parenté.

Selon les témoignages de sa famille, note M. Collin, Jeanne était brune, non blonde. M. Bur fait alors observer qu'il faut un faisceau de probabilités pour qu'en procédant par élimination, on obtienne une représentation de Jeanne. Quant à l'évêque présent au-dessus d'elle, on se perd en conjectures, la contamination de deux cultes ne simplifiant pas les choses.

Chablis, Bourgueil... amènent M. Vicq à évoquer le goût du clergé pour les meilleurs vins. Revenant sur la fresque, M. Delivré ajoute que le personnage à genoux porte un costume du temps de Jeanne d'Arc.



## Notes

- <sup>1</sup> - J. Délivré, Bermont, terre d'inspiration et de fidélité, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, VII, 1992-93, p. 135 - Bermont, Vosges, Neufchâteau, Coussey, cne de Greux.
- <sup>2</sup> - N. Tousch, L'ermitage de Bermont, étude historique, Mémoire de maîtrise, Université Nancy 2, 2000.
- <sup>3</sup> - A.D. Vosges, Mureau, XX H 4, fol.3, original - Mureau, Vosges, Neufchâteau, cne de Pargny-sous-Mureau. - Boulémont, Vosges, Neufchâteau, Coussey, cne de Frébécourt
- <sup>4</sup> - A.D. Vosges, Mureau, XX H 2, cartulaire, fol.637.
- <sup>5</sup> - A.D. Meurthe-et-Moselle, Oratoriens, H 2322, copie - Bourgueil, Indre-et-Loire, Chinon - Gerbonvaux, Vosges, Neufchâteau, Coussey, Martigny-les-Gerbonvaux.
- <sup>6</sup> - A.D. Meurthe-et-Moselle, Gerbonvaux, Oratoriens, H2322, copie.
- <sup>7</sup> - Brixey-aux-Chanoines, Meuse, Commercy, Vaucouleurs.

- <sup>8</sup> - M. Bur, *Suger, abbé de Saint-Denis, régent de France*, Paris, 1991, p.121
- <sup>9</sup> - A.D. Meurthe-et-Moselle, Oratoriens, H.2322.
- <sup>10</sup> - Bazoches (Saint-Thibaud-les-Fismes), Aisne, Soissons, Braine, vers 1080, pour Marmoutier - Vaucouleurs, Meuse, Commercy, vers 1081, pour Molesme - Château Porcien, Ardennes, Rethel, en 1087, pour Saint-Hubert d'Ardenne - Méréville, Meurthe-et-Moselle, en 1094, pour Saint-Mansuy de Toul - Chambrancout, Haute-Marne, Chaumont, Saint-Blin, par le comte de Reynel, en 1100, pour Molesme - Bourmont (Saint-Thiébaud), Haute-Marne, Chaumont, en 1103-1107, pour Saint-Mihiel - Clefmont, Haute-Marne, Chaumont, en 1092-1115, pour Luxeuil, - Vitry-en-Perthois, Marne, Vitry-le-François, avant 1119, pour Cluny.
- <sup>11</sup> - H. Hebling, *Prosopographie der Armsträger des Merowingerreiches von Chlothar II (613) bis Karl Martel (741)*, Munich, 1974.
- <sup>12</sup> - Meuse, Haute-Marne, Langres, Montigny-le-Roi / Enfonvelle-sur-Apance, Haute-Marne, Langres, Bourbonne-les-Bains. Il est probable que Leudin-Bodon a repris à son compte la fondation de sa sœur à Enfonvelle. *Gesta episcoporum Tullensium*, M.G.H., SS. VIII, p. 637.
- <sup>13</sup> - En dernier lieu M. Gaillard, De l'Eigenkloster au monastère royal. L'abbaye Saint-Jean de Laon du milieu du VII<sup>ème</sup> siècle au milieu du VIII<sup>ème</sup> siècle à travers les sources hagiographiques, *L'hagiographie du haut Moyen Age en Gaule du nord*, sous la direction de M. Heinzelmann, Sigmaringen, 2001, p. 249-262.
- <sup>14</sup> - J. Dufour, *Recueil des actes de Louis VI*, Paris, 1992, II, n° 375.
- <sup>15</sup> - Gondrecourt-le-Château, Meuse, Commercy, ch.l.c. - Richécourt, prieuré, Meuse, Commercy, Gondrecourt, cne de Bonnet.
- <sup>16</sup> - Vittel, Vosges, Neufchâteau - Remiremont, Vosges, Epinal.
- <sup>17</sup> - A. Lesort, *Chroniques et chartes de Saint-Mihiel*, Paris, 1909, n° 67, 69, 70.
- <sup>18</sup> - Buxières-sous-les-Côtes, Meuse, Commercy, Vigneulles. A. Lesort, *Chroniques...* n° 1, p. 44 et H. Ebling, *Prosopographie...*, n° 314. Au voisinage de Thonnance, G. Tessier, *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, II, 1952, n° 291 (866) et 330 (869) et B.N., lat 11902, fol. 235, n° 2 (Gauzelin, évêque de Toul confirme à l'abbaye Saint-Epvre de Toul divers biens, dont en Perthois trois manses et un quartier de la villa de La Marzelle *qui terminatur ex una fronte terra Sanctae Mariae laudunensis ecclesiae*). La Marzelle, Haute-Marne, Saint-Dizier, Joinville, cne de Thonnance
- <sup>19</sup> - M. de Maillet, *Mémoires alphabétiques pour servir à l'histoire, au pouillé et à la description générale du Barrois*, Nancy, 1773. La situation de Belrain (Meuse, Commercy, Pierrefitte-sur-Aire) à intrigué plus d'un chercheur, en dernier lieu H. Olland, Le polyptique de l'évêché de Toul (fin XIII<sup>ème</sup> siècle), *Bulletin philologique et historique du C.T.H.S.*, 1979, p.181: «L'évê-

que de Toul perçoit les taxes synodales (1286-1290) sauf sur les doyennés de Belrain, Remiremont et Saint-Dié. Ces deux derniers abritaient des abbayes qui prétendirent plus tard être rattachées directement au pape et ne dépendre d'aucun diocèse. Ces prétentions remontent au Xe siècle. Des documents pontificaux et impériaux antérieurs au XIIIe siècle reconnaissent déjà au chapitre et aux monastères de la Vôge l'exemption de juridiction épiscopale et le droit de nommer aux cures de leur territoire (Saint-Dié, 1051). Ceci explique sans doute les exemptions dont ils jouissent». Pour Belrain, il convient de regarder du côté de Notre-Dame de Laon, dont malheureusement presque toutes les archives ont disparu.

- <sup>20</sup> - Picart (B), *Histoire ecclésiastique et politique de la ville de Toul*, Toul, 1707, p. 89 rapporte que Herbert le Jeune, comte de Troyes (+ vers 994) et son fils Etienne, comte de Vitry (+ vers 1020) se sont emparés de Ligny sous l'épiscopat de saint Gauzelin (+ 962). En fait, ces deux personnages héritèrent plutôt Ligny de leur oncle et grand-oncle Herbert le Vieux (+ 980/84). Dans ce cas encore, la disparition des archives de Notre-dame de Laon empêche de vérifier les dires, probablement exacts, du Père Benoît Picart. - Ligny-en-Barrois, Meuse, Bar-le-Duc.
- <sup>21</sup> - J. Schneider, Recherches sur les confins de la Lorraine et de la Champagne : les origines de Vaucouleurs, *C.R.A.I.B.L.*, avril-décembre 1861, p. 270-274. A. Girardot, Un prieuré urbain aux XIV-XV<sup>ème</sup> siècles : Saint-Thiébaud de Vaucouleurs, *Lotharingia*, X, p. 25-48.
- <sup>22</sup> - A. Longnon, *Documents relatifs au comté de Champagne*, II, *Le domaine comtal*, 1904, p. 445. Burey-la-Côte, Meuse, Commercy, Vaucouleurs.
- <sup>23</sup> - M. Bur, *La formation du comté de Champagne (v. 950 - v. 1150)*, Nancy, 1977.
- <sup>24</sup> - Elle le fit d'autant plus facilement que ce domaine de Bermont provenait, si notre démonstration est exacte, d'une usurpation. En tout cas, Emma agit comme le fera plus tard Simon de Bourlémont, quand il dotera sa fondation de Mureau en lui cédant à son tour Bermont, c'est-à-dire une terre mal acquise, enlevée à Bourgueil par lui ou par ses parents. Vivant en symbiose avec l'Eglise, l'aristocratie se faisait des amis avec les biens d'iniquité.
- <sup>25</sup> - M. Dupont, Monographie du cartulaire de Bourgueil des origines à la fin du Moyen Age, *Mémoires de la Société de Antiquaires de Tours*, 56, 1962.
- <sup>26</sup> - M. Bur, *La formation...*, p. 227. G. Desjardins, *Cartulaire de Conques en Rouergue*, Paris, 1879, n° 470, 485, 486, 487 - Coulommiers, Seine-et-Marne, Meaux. R. Will, *Alsace romane*, Zodiaque, 1982, p. 231-249. Sélestat, Bas-Rhin.
- <sup>27</sup> - Roucy, Aisne, Laon, Neufchâtel-sur-Aisne / Saint-Thierry, Marne, Reims, Bourgogne.

- <sup>28</sup> - Jeugny, Aube, Troyes, Bouilly. - Orchaïse, Loir-et-Cher, Blois, Herbault. Voir, M. Bur, *La formation...*, p. 195.
- <sup>29</sup> - J. Lusse, Le monachisme en Champagne des origines au XIII<sup>e</sup> siècle, *La Champagne bénédictine*, Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1981, p. 24-78 (cartes).
- <sup>30</sup> - Chablis, Yonne, Auxerre,
- <sup>31</sup> - Charroux, Vienne, Montmorillon (à 400 km à vol d'oiseau de Reims).
- <sup>32</sup> - Gallia christiana, XIII, col. 979. Eudes II fut tué le 15 novembre 1037 à la bataille dite de Bar ou d'Honol, par les Lorrains commandés par le duc des deux Lorraine, basse et haute, Gothelon.